

TARIFS DES OPERATIONS BANCAIRES EN MRU

Des conditions particulières peuvent être négociées avec le client

Date de mise à jour : 02/01/2025

I/ Taux de marge créditrice :	TMP BT + MARGE
II/ Taux de marge débitrice :	TBB + MARGE
III/ Opérations sur effets	
1.Effets à l'encaissement	
1.1. Effets sur place	
1.1.a. Effets internes	100
1.1.b. Effets interbancaires	100
1.2. Effets déplacés	100
2.Effets escomptés	
2.1. Effets sur place	
2.1.a. Commission de manipulation	400
2.1.b. Commission d'endos	0,50%
2.2. Effets déplacés	
2.2.a. Commission de manipulation	400
2.2.b. Commission d'endos	0,50%
3.Opérations diverses sur effets	
3.1. Frais sur effets impayés	500
3.2. Avis de sort, prorogation, changement de domiciliation, effet réclamé par le cédant avant ou après l'échéance	100
3.3. Présentation à l'acceptation	100
IV/ Opérations par chèques	
4.1. Ouverture de compte	Particuliers 500 et Professionnels et Commerciaux 1000
4.2. Clôture de compte	0

4.3. Frais de tenue de compte	
a. Compte chèque (pour les particuliers)	50/mois
b. Compte courant (pour les commerciaux)	300/Trimestre
4.4. Délivrance de carnet de chèque de 25 chèques	200
4.5. Encaissement de chèque	
a. Sur place (chèque BAMIS)	0
b. Déplacé	
- En Mauritanie (chèques confrères)	40
- Hors Mauritanie	400 plus récupération des frais
4.6. Avis de sort	
a. Chèque tiré sur une place de Mauritanie	40
b. Chèque tiré sur une place de l'étranger	Récupération des frais + 25 %
4.7. Chèque certifié	100
4.8. Chèque de guichet	400
4.9. Frais sur chèque impayé	500
5. Opérations de virement	
5.1. Virement interne (BAMIS-BAMIS)	50
5.2. Virement interbancaire	100
V/Avals, cautions, acceptations et autres engagements par signature	
a. Sans dépôt de garantie	2,5%
b. Avec dépôt de garantie (déposit ou contre-garantie bancaire)	2,50%
VI/ Opérations avec l'étranger	
1.Domiciliation de titre de commerce extérieur	
1.1. Titres d'importation et titres d'exportation	500
1.2. Modification de titre d'importation, exportation	100
2. Crédits documentaires	
2.1. A l'importation	

a. Commission d'ouverture	
- Révocable	2%
- Irrévocable	2%
b. Commission de modification	
- Modification simple	2 000
- Modification montant ou durée de validité	2%
c. Commission de paiement	3%
2.2. A L'exportation	
a. Commission de réalisation	0.6%
3. Remises documentaires	
3.1. A L'import	
a. Commission d'ouverture	0.5 %
b. Commission de change et de transfert	3%
3.2. A L'export	
a. Commission de change et d'encaissement	0.5 %
4.Opérations de change et de transfert	
4.1. Change manuel	2%
4.2. Transfert (salaires, virements, encaissement)	3%
4.3. Virements reçus compte MRU	
a. Dossier	0
b. Commission de change et d'encaissement	38 EUR/45 USD
5.Lettre de garantie	
5.1. Avec blocage de provision	2,5%
5.2. Sans blocage de provision	2,5%
6.Frais Swift Pour Transfert	2 000
7. Crédits Documentaires	3 000
8. PDL	500

VII. Dates de valeurs	
1. Opérations en débit de compte	
1.1. Prélèvement d'espèce	Dernier jour ouvrable précédent celui du prélèvement
1.2. Mise à disposition en faveur des tiers	Dernier jour ouvrable précédent celui de la mise à disposition par la banque
1.3. Paiement en faveur des tiers par chèque ou virement	Dernier jour ouvrable précédent celui du Paiement
1.4 Certification de chèque	Dernier jour ouvrable précédent celui de la certification
1.5. Domiciliation d'effets	Dernier jour ouvrable précédent celui de l'échéance de l'effet. Au cas où l'effet est présenté après son échéance, le compte sera débité la veille ouvrable de la date de règlement.
2. Opérations au crédit du compte	
2.1. Versement en espèce et virement	Le lendemain ouvrable
2.2. Remise de chèque même agence.	Le premier jour ouvrable suivant celui de la remise si celle-ci est faite avant 10 heures
2.3. Remise de chèque autre agence	Le lendemain ou-vrable
2.4. Remise de chèque sur place mais hors de la banque	Le lendemain ou-vrable de la liquidation en compensation
2.5. Remise de chèque hors place et hors de la banque mais en Mauritanie	4 jours fixes
3. Remises d'effets à l'encaissement	
3.1. Effets payables dans une localité de la Mauritanie où la banque dispose d'une agence	2 jours fixes
3.2. Effets payables dans une localité de la Mauritanie où la banque ne dispose pas d'une agence	4 jours fixes
VIII Opérations digitales	
1.1. Ouverture d'un compte digital (MIHVADHATI)	Gratuite
1.2. Virement via le SMS BANKING	30
1.3. Virement via le WEB BANKING	30
1.4. Virement via le MOBILE BANKING	0
1.5. Mise à disposition via le WEB BANKING	50
1.6. Mise à disposition via le MOBILE BANKING	0